



Edité le : 11/10/2024 12:19:49

Rapport d'analyse Page 1 / 4

Annule et remplace l'édition du 10/09/2024
Veuillez détruire l'exemplaire précédent

SIEA RIVE DROITE DE LA DORE
ROUTE DE PUY GUILLAUME
63300 DORAT

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 4 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE24-93754	Analyse demandée par :	ARS DT du PUY-DE-DOME
Identification échantillon :	LSE2406-21249-2	N° Prélèvement :	00210750
N° Analyse :	00211333	Nature:	Eau de ressource souterraine
Point de Surveillance :	MEL RONFET TOUZET 1-3	Code PSV :	000007510
Localisation exacte :	COLLECTEUR ROUTE RD64E BAC CAPTAGE	Dept et commune :	63 PASLIERES
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 45,9066643500	Y :	3,5564063200
UGE :	0334 - SIEA RIVE DROITE DE LA DORE	Type d'eau :	B - EAU BRUTE SOUTERRAINE
Type de visite :	RP	Type Analyse :	RFPF
Nom de l'exploitant :	SIEA RIVE DROITE DE LA DORE ROUTE DE PUY GUILLAUME 63300 DORAT	Motif du prélèvement :	CS
Nom de l'installation :	MEL RONFET TOUZET 1-3	Type :	MCA
Prélèvement :	Prélevé le 25/06/2024 à 09h02	Réception au laboratoire le 25/06/2024 à 19h29	Code : 005388
	Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / CLAUDE Alexandre		
	Prélèvement accrédité selon FD T 90-520, FD T90-523-3 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine		
	Flaconnage CARSO-LSEHL		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 25/06/2024 à 19h29

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain								
Couleur de l'eau	63RPPF*	0	-	Analyse qualitative				
Température de l'eau	63RPPF*	11.2	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0		#

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité
pH sur le terrain	63RPPF*	6.2	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0	#
Conductivité brute à 25°C sur le terrain	63RPPF*	47	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888	10	#
Taux de saturation en oxygène sur le terrain	63RPPF*	99.0	%	Méthode LDO	Méthode interne M_EZ014	1	#
Analyses microbiologiques							
Escherichia coli	63RPPF*	2	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - sept. 2000	1	20000
Entérocoques (Streptocoques fécaux)	63RPPF*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	1	10000
Caractéristiques organoleptiques							
Aspect de l'eau	63RPPF*	0	-	Analyse qualitative			
Odeur	63RPPF*	Néant	-	Méthode qualitative			
Couleur apparente (eau brute)	63RPPF*	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887	5	200
Couleur vraie (eau filtrée)	63RPPF*	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887	5	200
Turbidité	63RPPF*	0.22	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	0.10	#
Analyses physicochimiques							
Analyses physicochimiques de base							
Phosphore total	63RPPF*	0.069	mg/l P2O5	Minéralisation et spectrophotométrie (Ganimède)	Méthode interne M_J053	0.022	#
Indice hydrocarbures (C10-C40)	63RPPF*	< 0.1	mg/l	GC/FID	NF EN ISO 9377-2	0.1	1
TAC (Titre alcalimétrique complet)	63RPPF*	0.85	° f	Potentiométrie	NF EN ISO 9963-1		#
Carbone organique total (COT)	63RPPF*	0.40	mg/l C	Oxydation par voie humide et IR	NF EN 1484	0.2	10
Fluorures	63RPPF*	0.060	mg/l F-	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1	0.05	1
Analyse des gaz							
Anhydride carbonique libre	63RPPF*	17.1	mg/l CO2	Titrimétrie	Méthode interne	0.5	
Equilibre calcocarbonique							
pH à l'équilibre	63RPPF*	8.93	-	Calcul	Méthode Legrand et Poirier		
Equilibre calcocarbonique (5 classes)	63RPPF*	agressive	-	Calcul	Méthode Legrand et Poirier		
Cations							
Calcium dissous	63RPPF*	2.8	mg/l Ca++	ICP/AES après filtration	NF EN ISO 11885	0.1	#
Magnésium dissous	63RPPF*	0.7	mg/l Mg++	ICP/AES après filtration	NF EN ISO 11885	0.05	#
Sodium dissous	63RPPF*	4.5	mg/l Na+	ICP/AES après filtration	NF EN ISO 11885	0.2	200
Potassium dissous	63RPPF*	0.4	mg/l K+	ICP/AES après filtration	NF EN ISO 11885	0.1	#
Ammonium	63RPPF*	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	Méthode interne M_J077	0.05	4
Anions							
Chlorures	63RPPF*	2.7	mg/l Cl-	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1	0.1	200
Sulfates	63RPPF*	38.0	mg/l SO4--	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1	0.2	250
Nitrates	63RPPF*	3.8	mg/l NO3-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	0.5	100
Nitrites	63RPPF*	< 0.02	mg/l NO2-	Spectrophotométrie	NF EN 26777	0.02	#
Silicates dissous	63RPPF*	14.85	mg/l SiO2	Spectrophotométrie automatisée	Méthode interne M_J069	0.05	#
Somme NO3/50 + NO2/3	63RPPF*	0.08	mg/l	Calcul			

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	
Carbonates	63RPFP*	0	mg/l CO3--	Potentiométrie	NF EN ISO 9963-1	0			#
Bicarbonates	63RPFP*	10.0	mg/l HCO3-	Potentiométrie	NF EN ISO 9963-1	6.1			#
Métaux									
Arsenic total	63RPFP*	14	µg/l As	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	2	100		#
Fer dissous	63RPFP*	< 10	µg/l Fe	ICP/MS après filtration	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	10			#
Manganèse total	63RPFP*	< 10	µg/l Mn	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	10			#
Nickel total	63RPFP*	< 5	µg/l Ni	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	5	20		#
Cadmium total	63RPFP*	< 1	µg/l Cd	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	1	5		#
Bore total	63RPFP*	< 0.010	mg/l B	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	0.010	1.5		#
Antimoine total	63RPFP*	< 1	µg/l Sb	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	1			#
Sélénium total	63RPFP*	< 2	µg/l Se	ICP/MS après acidification et décantation	NF EN ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	2	20		#
COV : composés organiques volatils									
Solvants organohalogénés									
Tétrachloroéthylène	63RPFP*	< 0.10	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.10			#
Trichloroéthylène	63RPFP*	< 0.10	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.10			#
Somme des tri et tétrachloroéthylène	63RPFP*	< 0.10	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.10			#
Pesticides									
Total pesticides									
Somme des pesticides identifiés hors méabolites non pertinents	63RPFP*	< 0.500	µg/l	Calcul		0.500	5		#
Néonicotinoïdes									
Imidaclopride	63RPFP*	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.005	2		#
Phénoxyacides									
2,4-D	63RPFP*	< 0.020	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.020	2		#
2,4-MCPA	63RPFP*	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.005	2		#
Dicamba	63RPFP*	< 0.050	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.050	2		#
Triclopyr	63RPFP*	< 0.020	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.020	2		#
2,4-DP (dichlorprop total) (dont dichlorprop-P)	63RPFP*	< 0.020	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.020	2		#
Quizalofop	63RPFP*	< 0.050	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.050	2		#
Fluroxypyr	63RPFP*	< 0.020	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.020	2		#
Fluazifop	63RPFP*	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.005	2		#
Pyréthroïdes									
Alphaméthrine (alpha cyperméthrine)	63RPFP*	< 0.005	µg/l	GC/MS/MS après extraction SPE	Méthode interne M_ET172	0.005	2		#
Cyperméthrine	63RPFP*	< 0.005	µg/l	GC/MS/MS après extraction SPE	Méthode interne M_ET172	0.005	2		#
Pesticides divers									
AMPA	63RPFP*	< 0.020	µg/l	HPIC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET116	0.020	2		#

Édité le : 11/10/2024 12:19:49

Identification échantillon : LSE2406-21249-2

Destinataire : SIEA RIVE DROITE DE LA DORE

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	
Glyphosate (incluant le sulfosate)	63RPPF*	< 0.020	µg/l	HPIC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET116	0.020	2	#
Florasulam	63RPPF*	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.005	2	#
Clopyralid	63RPPF*	< 0.050	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET108	0.050	2	#
Aminopyralid	63RPPF*	< 0.100	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET108	0.100		
Urées substituées								
Metsulfuron méthyl	63RPPF*	< 0.020	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET109	0.020	2	#

63RPPF* ANALYSE (RPPF) RESSOURCE SOUTERRAINE ZONE FORETS PRAIRIES (ARS63-2021)

ABSENCE DU LOGO COFRAC

1 L'absence du logo Cofrac provient d'un délai de mise en analyse par rapport au prélèvement supérieur aux exigences normatives.

pH à l'équilibre : impossible d'équilibrer la balance, résultat rendu NM

Eau satisfaisant aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 les paramètres analysés.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée dans les normes analytiques.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)

Fatim POUYE
Technicienne de Laboratoire

